

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 18 décembre 2023 à 19h00 en session ordinaire

Convoqués : 10 élus + 1 agent

Présents : Antony ARNDT, Pierre BEROUD, Agnès CLEMENT, Hélène CUCCIA, Julie DECHAMPT, Marc DESBOS, Hubert JUGE, Brice JULIEN, Nathalie ORBAN, Aurélien PATRICE-MARTIN, Jean RIAILLON, Julie SERRE, Pierre Jean VEY

Secrétariat de mairie : Camille BEURAERT (secrétaire)

Absents excusés : Françoise De JOUSSINEAU, Christian CHAUCHARD

Procuration(s) : Françoise De JOUSSINEAU à Aurélien PATRICE-MARTIN, Christian CHAUCHARD à Agnès CLEMENT

Secrétaire de séance : Jean RIAILLON

ORDRE DU JOUR :

- **Mot du maire** : M Le Maire accueille les nouveaux élus (suite élections du 26/11/2023). Il leurs souhaite la bienvenue et leur rappelle la chartre de l'élu et les missions du conseil municipal qu'il leurs à donner lors de la réunion du 4 décembre.
- **PRESENTATION** : retour d'expérience labélisation Village de caractère à Désaignes
- **Modification de l'ordre du jour** : M Le Maire informe le conseil municipal que le sujet de délibération suivant : « proposition de création de trois emplois d'agents recenseurs ». Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide la modification de l'ordre du jour « ajout de la délibération suscitée », par 15 voix pour 0 contre 0 abstention
- **DELEGATIONS DECISIONS du maire**
- **DELIBERATIONS** :
 1. **Approbation du Procès-verbal** du conseil municipal du 21 novembre 2023
 2. **Proposition de signature** de la lettre d'intention label Village de caractère
 3. **Chemin de Gleize**, fin de l'information au public : réalisation de l'échange.
 4. **Association La tribu Alboussière** : signature de la convention 2024
 5. **Commissions communales, intercommunales et délégations diverses**
 6. **BP 2024** : autorisation à mandater des dépenses d'investissement
 7. Organisation d'une **formation PSC1** pour les habitants de commune
 8. **Adhésion CAUE** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche)
 9. **Création de 3 emplois d'agents recenseurs**
- **QUESTIONS DIVERSES** :
 - Point voirie
 - Réalisation du Balfredo #5, comité de lecture
 - Voeux du Maire, le jeudi 11 janvier 2024 à 19h
 - Rappel recensement de la population 2024
 - Vente maison et terrain de Christophe Hilaire au village
 - Mise en place du photovoltaïque sur la toiture de la Mairie
 - Projet cantine : création d'un groupe de travail interne au conseil municipal
 - Espace loisir jeunesse : dépôt des dossiers de subvention DETR et ANS
 - Rénovation HLM ADIS : avancement, mise à disposition logements T2 au HLM "Les Pins"
- **DATE du PROCHAIN CONSEIL**

CR, APPROBATIONS, DELIBERATIONS & DECISIONS :

- ✓ **PRESENTATION** d'une expérience de labélisation Village de caractère par François Soubeyran, maire de Désaignes, et son adjointe en charge, Madame Myriam Bert
- ✓ **Délégations et Décisions du maire** : néant sur l'exercice mensuel

DELIBERATIONS :

Points abordés et commentaires	Décisions
<p>1- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 novembre 2023</p>	<p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, - APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 21/11/2023, par 10 voix pour 00 contre 00 abstention Délibération n°57-2023, annexe 1 du Procès-Verbal du conseil, disponible sur site internet ; https://www.boffres.fr/</p>
<p>2- Proposition de signature de la lettre d'engagement de la commune pour le label Village de caractère</p> <p>Lecture du courrier « lettre d'intention » <i>Remarques</i> : Agnès CLEMENT interroge sur le risque de contraintes det d'obligations dans le zonage « protection patrimoine »</p>	<p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, - APPROUVE la proposition de signature de la lettre d'intention de la commune pour le label Village de caractère, par 13 voix pour 00 contre 2 abstentions</p> <p>Délibération n°58-2023, annexe 2 du PV</p>
<p>3- Chemin de Gleize, fin de l'information au public : réalisation de l'échange</p> <p>Mr Le Maire informe le conseil municipal que l'information au public a eu lieu du 23/10 2023 au 26/11/2023. Il donne lecture de la délibération d'échange d'une portion du chemin rural des Perrets à Gleize et présente le plan d'échange.</p>	<p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, - Constate, Accepte, Approuve, Décide et Autorise sur la base des éléments de la délibération et des documents affairant, par 15 voix pour 00 contre et 00 abstention</p> <p>Délibération n°59-2023 et documents affairant, annexe 3 du PV</p>
<p>4- Association La tribu Alboussière : signature de la convention 2024</p> <p>Depuis 2008, les enfants de Boffres sont accueillis en périscolaire par la Tribu. La prestation est assurée le matin et le soir en période scolaire dans les locaux de l'école de Boffres. Les mercredis et pendant les vacances scolaires des places sont réservées aux enfants de Boffres à la journée ou pour des camps. La tribu est devenue Espace de Vie Sociale en juin 2022 et a élargie ses activités à tous les âges. La participation communale est fixée à 32 000 euros pour 2024.</p>	<p>Après avoir délibéré, le conseil municipal : -AUTORISE sur la base des éléments de la délibération et des documents affairant, par 15 voix pour 00 contre et 00 abstention</p> <p>Délibération n°60-2023 et Convention, annexe 4 du PV</p>

<p>5- Commissions communales, intercommunales et délégations diverses</p> <p>Présentation des différentes commissions intercommunales, syndicales et communales et proposition de modifications nominatives</p> <p>Présenté en séance : nouvel organigramme et tableau des commissions mis à jour</p>	<p>Après en avoir délibéré, le conseil municipal, - APPROUVE les modifications suite aux candidatures élu-e-s proposé-e-s, - AUTORISE Monsieur le Maire à communiquer les tableaux mis à jour aux instances (CCRC, Syndicats divers, préfecture), par 15 voix pour, 00 contre, 00 abstention</p> <p>Délibération n°66-2023, organigramme municipal et délégations commissions communautaires, municipales et syndicales, annexe 5 du PV et site internet de la commune</p>
<p>6- BP 2024 : autorisation à mandater des dépenses d'investissement</p> <p>Le budget 2024 est voté pour le 15/04/2024 au plus tard.</p> <p>Il convient d'autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (2023) jusqu'à l'adoption du budget primitif 2024.</p> <p>Les montants par chapitre sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chapitre 20 : ¼ de 7 500 € soit 1 875 € - chapitre 21 : ¼ de 123 979 € soit 29 119 € 	<p>Après en avoir délibéré, le conseil municipal - Autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans les limites prévues au tableau joint en annexe par 15 voix pour, 00 contre, 00 abstention</p> <p>Délibération n°61-2023 et tableau récapitulatif, annexe 6 du PV</p>
<p>7 - Organisation d'une formation PSC1 pour les habitants de commune : modalités et prise en charge par la commune</p> <p>Madame CLEMENT Agnès propose que la commune organise une formation aux gestes de premier secours pour les habitants de la commune.</p> <p>Les pompiers assurent cette formation sur 2 soirées de 18h à 21h30 à Boffres.</p> <p>Ouverte à tous, à partir de 10 ans, par groupe de 10 personnes maximum.</p> <p>Les dates proposées sont les 26/03/2024 et 02/04/2024.</p> <p>Coût : 70 € / personne</p> <p>Il est proposé au conseil municipal une participation de la commune à hauteur de 35 € / personne</p>	<p>Après avoir délibéré, le conseil municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> -AUTORISE Monsieur le Maire à organiser une formation PSC1 pour les habitants de la commune - VALIDE la participation de la commune à hauteur de 35 € par personne - PRECISE que cette somme sera inscrite au Budget 2024 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout autre document concernant ce dossier par 15 voix pour, 00 contre, 00 abstention <p>Délibération n°62-2023, annexe 7 du PV</p>
<p>8- Adhésion de la commune au CAUE</p> <p>Sur les conseils de l'Agence de Développement Touristique et du Département de l'Ardèche, la commune a sollicité le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement pour un accompagnement dans l'élaboration d'un</p>	<p>Après en avoir délibéré, le conseil municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> -AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents d'adhésion et la convention avec le CAUE 07 - dit que les crédits seront prévus au budget 2024 par 15 voix pour, 00 contre, 00 abstention

<p>plan d'action visant l'obtention du label Village de caractère et la réalisation des projets communaux</p>	<p>Délibération n°63-2023 et 65-2023, documents affairant, annexe 8 du PV</p>
<p>9 - Création de 3 emplois d'agents recenseurs</p> <p>La municipalité propose le recrutement des 3 agents recenseurs candidats (pour 2 postes initialement) et de définir le niveau de rémunération.</p> <p>Monsieur le Maire précise le montant de la dotation de l'état pour 1 343 € et propose une rémunération au forfait pour 800 € Brut par district (2 districts sur la commune) et le versement de 150 € par agent recenseur au titre de frais de déplacement.</p>	<p>Après en avoir délibéré, le conseil municipal,</p> <ul style="list-style-type: none">- DECIDE la création de trois emplois de contractuel à temps non complet, pour la période allant du 8 janvier 2024 au 24 février 2024- PRECISE que les agents seront payés sur la base d'un forfait de 800 € brut pour l'agent du district 002 et 400 € brut par agent du district 003.- DIT que la collectivité versera un forfait de 150 € pour les frais de transport à chaque agent recenseur.- PRECISE que les montants seront prévus au budget 2024 <p>par 15 voix pour, 00 contre, 00 abstention</p> <p>Délibération n°64-2023, annexe 9 du PV</p>

Questions diverses :

- **Point voirie / travaux fin 2023**

- Entretien (interventions agents communaux, Tremplin et CCRC) : fossés, fauchage, élagage, coupe d'eau, bicouche, nids de poule divers
- Matériaux : tube PVC diamètre 300 (enfouissement canalisations élargissement route de la Faneyre), grave, enrobé à froid, panneaux de signalisation (10x)
- Ambroisie : sur voirie communale (45h agent) et intervention du département sur voiries départementales
- Intempéries septembre et Octobre : curage fossés, nivellement chemins et apports divers de grave, nettoyage coupes d'eau et débouchage conduites obstruées
- École : Pose grillage sécurité espace école et aire de jeux, entretien (130H / agent)

- **Réalisation du Balfredo**

- Sortie prévisionnelle : février 2024
- Création d'un comité de lecture : Antony ARNDT, Aurélien PATRICE MARTIN, Jean RIAILLON, Julie DECHAMPT, Julie SERRE, Hubert JUGE, Pierre BEROUD

- **Organisation des vœux du Maire, le jeudi 11 janvier 2024 à 19h**

Le carton d'invitation est en cour de diffusion. Un apéritif dînatoire est prévu en clôture

- **Recensement de la population 2024**

La mise à jour des adresses postales de la commune est terminée. Les saisies sont effectués dans l'application dédiée de l'INSEE, disponibles pour le recensement 2024 du 18 janvier au 17 février 2024 et pour les besoins d'ADN (déploiement Fibre).

• **Vente maison et terrain de Christophe Hilaire au village : avancement EPORA**

Le maire, la secrétaire et le 1^{er} adjoint ont rencontré EPORA, le mardi 5 décembre. Cet établissement public accompagne les collectivités pour l'achat de fonciers (bâti ou non bâti). Contractuellement, les aménagements ne peuvent débuter qu'après la vente à la collectivité, soit 4 ans après l'acquisition EPORA. Seules les études pourraient se développer dans la période, alors que certains aménagements (locations) pourraient rapidement produire de la recette. De plus EPORA, sans convention d'ici avril 2024, ne pourra pas soutenir la négociation de l'achat.

Un artisan est venu expertiser la charpente et la toiture et les a déclarées en bon état. L'infiltration intérieure observée vient de la façade sud (poreuse avec le temps). Il faudra étanchéifier. La proposition est faite au conseil de confirmer son accord pour porter nous-même l'achat de ce bien et participer aux projets d'aménagements.

Nous pourrions alors prospecter les banques pour un emprunt et se rapprocher des Domaines pour évaluer le prix de la maison.

À l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable pour la mise en œuvre d'un dispositif porté par la commune (négociation, lancement d'emprunt, expertises et études)

• **Mise en place du photovoltaïque sur la toiture de la Mairie : avancement ERV**

Avant le début des travaux, le prestataire a alerté de la nécessité d'un renforcement des charpentes (mairie et salle des fêtes). Le risque de coût induit, à la charge de la commune, a conduit à la suspension du démarrage du projet, en attente de proposition à devis constant du prestataire

• **Projet cantine :**

Suite à la présentation du projet d'un collectif de parents en CM du 24/11/2023, création d'un groupe de travail interne au conseil municipal

Groupe de travail : Brice JULIEN, Pierre BEROU, Aurélien PATRICE-MARTIN, Marc DESBOS, Hubert JUGE/Agnès CLEMENT

Remarques : Le groupe de travail fonctionnera en collaboration avec le collectif de parents, à l'initiative du projet. Tous les membres du conseil seront destinataires des avancements pour avis

• **Rénovation HLM ADIS/CCRC/Commune : Avancement fin 2023**

- Perriers : rénovation énergétique (pompes à chaleur, huisseries, isolation extérieure, ...) fait.
En cours : rénovation parking attenant
- Sapins : rénovation énergétique (pompes à chaleur, huisserie, ...), fait.
En cours : isolation extérieure et toit
- Pins : rénovation énergétique (pompes à chaleur, huisserie, isolation extérieure, ...) et rénovation intérieure (peinture, plomberie, électricité,...), en cours

• **Candidatures logements T2 aux HLM le PINS :**

Disponibilité à la location fin 1^{er} trimestre 2024 (renseignements en mairie)

• **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

Rendez-vous pour le prochain conseil le ~~30/01/2024~~ **30/01/2024**, salle du conseil en mairie, 19h, ouvert au public

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50

Vu pour être affiché le 04/04/2024, conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du CGCT.

Le Maire, Hubert JUGE



